

Attestations fiscales de garde d'enfants
Données à communiquer à l'école

Ce document doit être rentré à l'école au plus tard le 20/12/23 via le journal de classe de votre enfant ou le secrétariat (secretariat@ecolestremy.be)

Concerne l'élève :

Prénom : _____ Nom : _____ Classe : _____

Nombre d'attestations (cochez et complétez) :

Une seule attestation est demandée, pour l'ensemble des frais. Celle-ci sera réalisée au nom de :

Prénom : _____ Nom : _____ NISS (obligatoire) : _____

Deux attestations sont demandées. Celles-ci seront réalisées au nom de :

Prénom : _____ Nom : _____ NISS (obligatoire) : _____

Prénom : _____ Nom : _____ NISS (obligatoire) : _____

En cas de double attestation (cochez) :

La répartition des frais sera de 50% pour chaque parent.

Une autre répartition doit être appliquée :

_____ % pour _____ (nom du parent)

_____ % pour _____ (nom du parent)

Date

Signature(s)¹ :

¹ Si deux attestations sont demandées, le document doit être signé par les deux parents.